


COMMUNAUTE DE COMMUNES Les Coteaux Bordelais
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**
N° 2014-09

Objet : Délibération portant désignation d'une personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques

Conseillers en exercice	30		Pour	25
Conseillers présents	28		Contre	0
Quorum	16			
Conseillers représentés	2			
Suffrages exprimés	25			
Date de convocation	18/IV/2014	L'an 2014, le 29 avril à 20h, les conseillers communautaires de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", légalement convoqués se sont réunis à la salle des fêtes de Croignon, sous la présidence de JEAN-PIERRE SOUBIE		
Date d'affichage	18/IV/2014			

Sur proposition du Président, le Conseil élit son secrétaire de séance : **Frédéric COUSSO**

Nom	Commune	Présent	Excusé, procuration à
Florence ALLAIS	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc AVINEN	Salleboeuf	X	
Jean-Pierre BALANCHE	Bonnetan		Alain BARGUE
Axelle BALGUERIE	Tresses	X	
Alain BARGUE	Bonnetan	X	
Patrick BONNIER	Croignon	X	
Philippe CASENAVE	Carignan de Bordeaux		Véronique ZOGHBI
Frédéric COUSSO	Croignon	X	
Bernard CROS	Camarsac	X	
Marie-Hélène DALIAI	Tresses	X	
Bertrand GAUTIER	Fargues Saint Hilaire	X	
Marc GIZARD	Carignan de Bordeaux	X	
Alexandre GUIMBERTEAU	Fargues Saint Hilaire	X	
Françoise IMMER	Pompignac	X	
Jean François JAMET	Carignan de Bordeaux	X	
Evelyne LAVIE	Salleboeuf	X	
Sylvie LHOMET	Carignan de Bordeaux	X	
Florent LODDO	Pompignac	X	
Denis LOPEZ	Pompignac	X	
Francis MASSE	Pompignac	X	
Annie MUREAU LEBRET	Tresses	X	
Louis-Pierre NOGUEROLLES	Salleboeuf	X	
Michel ORTEGA	Camarsac	X	
Delphine PHILIPPEAU	Carignan de Bordeaux	X	
Danièle PINNA	Tresses	X	
Gérard POISBELAUD	Tresses	X	
Nathalie ROCA	Fargues Saint Hilaire	X	
Christian SOUBIE	Tresses	X	
Jean-Pierre SOUBIE	Tresses	X	
Véronique ZOGHBI	Carignan de Bordeaux	X	

Accusé de réception en préfecture
033-243301355-20140429-2014-09-DE
Date de télétransmission : 30/04/2014
Date de réception préfecture : 30/04/2014

Le Président,
Jean-Pierre SOUBIE



J.P. Soubie

Affiché, le

- 5 MAI 2014

N° 2014-09**Objet : Délibération portant désignation d'une personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques**

Vu la Loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre l'administration et le public ;

Vu le décret n°2005-1755 du 30 novembre 2005 relatif à la liberté d'accès aux documents administratifs et à la réutilisation des informations publiques et notamment le titre IV

Rapport de synthèse :

La réglementation relative à la communication des documents administratifs prévoit, entre autres, l'obligation pour les EPCI dont la population dépasse les 10 000 habitants de désigner une personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques.

Les coordonnées de cette personne devront être communiquées afin que celle-ci puisse « réceptionner les demandes d'accès aux documents, les réclamations et de veiller à leur instruction ». De plus, cette personne assure la liaison avec la CADA.

Monsieur le Président de la Communauté de communes étant la seule autorité engageant concrètement la collectivité, il est proposé qu'il soit désigné comme responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire vote et décide à l'unanimité des suffrages exprimés (abstentions: Mmes Florence Allais, Axelle Balguerie, Françoise Immer et MM. Florent Loddo, Denis Lopez)

1. De désigner M. Jean-Pierre SOUBIE, Président de la Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais", comme personne responsable de l'accès aux documents administratifs et des questions relatives à la réutilisation des informations publiques
2. De rappeler les informations réglementaires suivantes

Nom	Prénom	Profession	Coordonnées
SOUBIE	Jean Pierre	Viticulteur	Communauté de communes "Les Coteaux Bordelais" 8 rue Newton – Parc d'activités 33370 TRESSES Tél. : 05 57 34 26 37 Fax : 05 57 34 12 08

qui devront être communiquées au public, à la CADA et publié au recueil des actes administratifs



Le Président

- Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte
 - Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.
- Fait à Tresses, le 29 avril 2014

Le Président

Pour extrait conforme
SOUBIE

Jean-Pierre